

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

ONDH/ONU/2015/01

OBJET	Recrutement d'un(e) consultant(e)
TITRE	Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie économique : analyse de l'état des lieux et perspectives
DUREE DE LA CONSULTATION	40 Jours ouvrables
LIEU	Rabat

1. Contexte de l'étude :

Le Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels confirmait le droit égal des hommes et des femmes de jouir de tous les droits économiques, sociaux et culturels. Par la suite, d'autres conventions et accords internationaux ont souligné l'importance de l'autonomisation économique des femmes. La Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDEF), à laquelle le Maroc est partie prenante, promeut les droits économiques des femmes, et plus particulièrement l'égalité dans l'accès à l'emploi. De la même manière, la déclaration de Beijing de 1995 appelle à l'accès des femmes aux ressources productives, ainsi qu'aux ressources économiques, y compris les terres, les crédits, la science et technologie, la formation professionnelle, l'accès à l'information, et les marchés. L'autonomisation économique des femmes est ainsi essentielle en termes de respect des référentiels des droits humains, et permet, également d'atteindre des objectifs de développement tels que la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

Au Maroc, les inégalités entre les femmes et les hommes dans les conditions d'accès à des emplois décents persistent encore. Ces conditions se présentent sous la forme de dotations

en ressources matérielles, en capital humain et en capital social, utilisables pour y accéder en tant que salarié, qu'indépendant ou entrepreneur. Les difficultés d'accès à des emplois présentant les caractéristiques du travail décent telles que définies par l'Organisation Internationale du travail, se traduisent par de la pauvreté et de l'exclusion, et en particulier par l'acceptation d'un statut d'aide-familial, le maintien en chômage ou l'inactivité ou encore par l'acceptation d'emplois précaires, mal rémunérés et/ou caractérisés par la pénibilité et des risques de santé.

Les politiques macroéconomiques du Maroc, entre autres l'ouverture commerciale du pays, ainsi que ses politiques de développement sectorielles (industrie, agriculture, pêche, énergie, logistique et transports, économie numérique et télécommunications), n'intègrent pas de façon transversale les principes de l'égalité hommes-femmes et les principes de non-discrimination. Il en est de même des politiques sociales portées par la législation du travail et la négociation collective, le dispositif d'assurances sociales, les programmes actifs de l'emploi et les programmes de l'INDH.

L'enquête-panel de l'ONDH effectuée en 2012 par le prisme étendu des informations recueillies offre des opportunités pour analyser, d'une part, la relation entre les inégalités femme-homme et l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion sociale, et d'autre part, l'effet de la croissance et des politiques sociales sur l'égalité femme-homme.

Dans ce contexte global l'ONDH (le groupe de travail Croissance et développement humain) lancera une étude sur l'égalité femme-homme dans la vie économique. Cette étude vise à établir un diagnostic approfondi des causes qui expliquent le recul du taux d'activité féminin sur la dernière décennie 2005-2014. Ce diagnostic sera effectué à partir de l'analyse des données statistiques disponibles et d'entretiens complémentaires avec des travailleurs, des entreprises et des opérateurs publics et privés du marché du travail.

2. Objet de la consultation:

La présente consultation consiste en l'analyse de l'état des lieux et perspectives de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie économique. Cette étude vise à répondre aux questions suivantes :

- ✓ L'inégalité entre les femmes et les hommes dans l'accès aux emplois contribue-t-elle à l'aggravation de la pauvreté et de l'exclusion ?

- ✓ Les politiques publiques de promotion de l'emploi, y compris les mécanismes mis en œuvre pour réduire la pauvreté et l'exclusion, réduisent-ils l'inégalité homme-femme dans l'accès à et le maintien d'un emploi décent ?

Le plan envisagé pour la restitution des réponses à ces questions est articulé en deux temps :

Partie (1) : Etat des lieux de la participation des femmes au marché du travail (objet de la présente consultation)

Cette première partie vise, en mobilisant des données d'évidence empirique, à montrer que la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes peut être un accélérateur efficace de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Outre les données de l'enquête panel 2012, il sera fait appel pour apprécier les effets des politiques sociales, à celles de l'enquête nationale sur l'emploi (HCP), de l'Inspection du Travail sur les conflits du travail et la négociation sociale, de la CNSS et de la CNOPS et aux résultats des études d'évaluation des programmes actifs de l'emploi.

Partie (2) Analyse des politiques affectant la participation des femmes au marché du travail

Lors de cette deuxième partie de l'étude, il sera procédé à une enquête qualitative ayant pour objectif de vérifier et d'analyser les hypothèses dégagées à partir de l'analyse des informations statistiques. Cette enquête sera conduite à partir d'une trentaine d'entretiens ciblés avec des femmes actives et des femmes inactives et avec des cadres des administrations mettant en œuvre des politiques publiques exerçant des effets directs ou indirects sur le taux d'activité féminin. Le ciblage des ménages sera appuyé sur l'exploitation des données de suivi des programmes de l'INDH.

3. Objectifs spécifiques de la consultation :

L'étude sera réalisée par le groupe de travail « Croissance économique et lutte contre la pauvreté » de l'ONDH, appuyé par un consultant statisticien junior pour la première partie (objet de la présente consultation) et par des experts (sociologue et juriste) pour la seconde partie de l'étude.

4. Consistance des prestations du Consultant

Dans le cadre de la présente consultation, il s'agit, comme stipulé ci-dessus, de l'étude statistique. Elle sera menée sous la supervision du Président du groupe de travail « Croissance économique et lutte contre la pauvreté » de l'Observatoire. Cette étude sera décomposée comme suit :

Phase 1 : Rapport méthodologique de la partie des données statistiques

Phase 2 :

1. Compilation des données des enquêtes emploi (HCP) pour expliquer les tendances du taux de participation et la structure de la création d'emploi féminins et masculins ;
2. Analyse des caractéristiques des emplois : établissement de typologies des emplois.

Phase 3 :

1. Traitement des données de l'enquête panel:
 - ✓ sélection des variables utiles à l'analyse ;
 - ✓ constitution d'un fichier "membre" du ménage ;
 - ✓ constitution d'un fichier « caractéristiques des ménages » ;
 - ✓ fusion des deux fichiers ;
 - ✓ traitement des données.
2. Etablissements d'une typologie des niveaux de vie : analyse de la signification des classes de dépenses en termes de pauvreté monétaire et de privations multidimensionnelles.

Phase 4 :

1. Estimation des fonctions de revenus (équations de Mincer étendues) ;
3. Analyse de l'écart des revenus femme-homme ;
4. Rédaction du rapport de synthèse établi à partir des données statistiques ;

5. Documents à livrer par le Consultant :

A noter que le consultant retenu sera chargé de produire les livrables suivants :

Phase 1 : Note méthodologique, elle concernera la méthodologie de l'étude statistique.

Phase 2 : Note d'analyse de la deuxième phase de compilation et traitement des données des enquêtes emploi et fichier électronique. Cette note concernera le traitement et l'apurement des données de l'enquête.

Phase 3 : Traitement et analyse des données de l'enquête PANEL et l'établissement d'une typologie des niveaux de vie.

Phase 4 : Rapport de synthèse de l'étude statistique

Chaque livrable devra être validé par le comité de pilotage.

6. Comité de pilotage

Le comité de pilotage sera désigné par l'Observatoire et sera le seul habilité à pouvoir procéder à la validation des différents livrables demandés.

7. Délais de la réalisation de la consultation :

La réalisation de la consultation est prévue pour une durée globale de 40 jours ouvrables, incluant les trois (4) phases.

Phases	Nombre de jours
Phase 1 Note méthodologique de la partie des données statistiques	4
Phase 2 Compilation des données des enquêtes Analyse des caractéristiques des emplois	11
Phase 3 Traitement des données de l'enquête panel et l'établissement d'une typologie des niveaux de vie	11
Phase 4 Estimation des fonctions de revenus (équations de Mincer étendues) Analyse de l'écart des revenus femme-homme Rédaction du rapport synthèse de l'étude statistique	14

8. Profil du consultant (e) :

Le/la candidat (e) doit répondre au profil suivant :

- Statisticien-ingénieur d'Etat, familier avec le traitement des grands fichiers.
- Au moins 3 ans dans le domaine et une année d'expérience dans le domaine de l'emploi ;
- Justifier d'une expérience confirmée dans le traitement des données statistiques;
- Avoir une bonne connaissance des questions relatives au développement humain au Maroc et plus particulièrement la question de l'emploi ;
- Une bonne maîtrise des techniques d'enquêtes, socio-économiques et socio-éducatives, de saisie des données, d'apurement des fichiers, enquêtes qualitatives et analyse qualitative et quantitative ;
- Maîtrise de la langue française, la langue anglaise et/ou arabe est un atout.

9. Langue de la consultation :

La langue française sera la langue utilisée durant toutes les étapes de cette consultation.

10. Calendrier de paiement :

Le consultant sélectionné sera payé après la validation définitive de chaque phase par le comité de pilotage. Le consultant sera payé avec une somme forfaitaire en plusieurs tranches comme suit :

Phases	Nombre de jours	Paiement	Livrables
Phase 1	04	10%	Note méthodologique , elle concernera la méthodologie de l'étude statistique.
Phase 2	11	30%	Note d'analyse de la deuxième phase de compilation et traitement des données des enquêtes emploi et fichier électronique. Cette note concernera le traitement et l'apurement des données de l'enquête.
Phase 3	11	30%	Note d'analyse , Traitement des données de l'enquête panel et l'établissement d'une typologie des niveaux de vie
Phase 4	14	30%	Rapport de synthèse de l'étude statistique

11. Dépôt des dossiers de soumission

Les personnes intéressées par la présente consultation sont priées de soumettre leur curriculum vitae reflétant des services similaires rendus. Les offres seront adressées sous pli fermé, en mentionnant la référence de cet appel à candidature à l'adresse de l'ONDH, sis Angle Avenue Allal El Fassi et Avenue des Far, Hay Riad – Rabat, ou à l'adresse suivante : ayoub@ondh.org.ma avec mention de l'objet de la consultation ainsi que le numéro de référence : ONDH/ONU/2015/01.

Date limite de dépôt des dossiers de candidatures : **le 30 juin 2015 à 16h00.**

Seules les candidatures répondant aux critères susmentionnés seront prises en considération.